Finances locales 2026 – Communes bruxelloises

Etat des lieux & principaux enjeux

Arnaud Dessoy
Anne-Leen Erauw

Belfius Research

Publication complète disponible sur notre site **Belfius**

Dépenses ordinaires

Selon les budgets initiaux 2025, les **dépenses ordinaires** des communes wallonnes s'établissent à 7,3 milliards EUR, soit 1.970 EUR par habitant, et enregistrent une progression de 1% par rapport aux budgets initiaux 2024. Si l'on fait abstraction des **prélèvements fonctionnels** en forte baisse qui correspondent à la constitution des provisions pour risques et charges (notamment à partir des aides régionales reçues dans le cadre du plan «Oxygène»), les dépenses ordinaires progressent de 1,8%.

Ce rythme de progression est très sensiblement inférieur à celui observé au cours de l'ensemble de la mandature écoulée (2019-2024) où les dépenses avaient progressé à un rythme de 7,1% en moyenne par an sous l'effet de la progression spectaculaire de l'inflation et de l'évolution galopante des coûts énergétiques.

Les dépenses de personnel absorbent en moyenne 41% des dépenses totales contre 30% pour les transferts. Les charges de la dette (intérêts et remboursement du capital) absorbent en moyenne 12% des dépenses ordinaires totales.

Ventilation des dépenses ordinaires par groupe économique – Budgets 2025

	En mio EUR	En EUR/hab.	Taux de croissance (p.r. à 2024)
Personnel	2.983	810	2,0%
Fonctionnement	1.142	310	0,1%
Transferts	2.169	589	1,8%
Dette	895	243	3,1%
Prélèvements	62	17	-46,7%
TOTAL DÉPENSES ORDINAIRES	7.252	1.970	1,0%

Taux de croissance annuel des dépenses de personnel – 2020-2025

Ventilation des dépenses ordinaires par groupe économique – Budgets 2025

Voir également notre guide
« Comment fonctionne une commune ? »

Communes – CPAS

Budgets 2026 - tendances d'évolution

- Un environnement en pleine mutation
- Évolution & enjeux des dépenses ordinaires
  - Enjeu des pensions du personnel statutaire
  - Enjeu de la réforme des allocations de chômage
- Évolution & enjeux des recettes ordinaires
  - Enjeu de la réforme fiscale (IPP)
- Équilibre budgétaire ?
- Évolution des investissements et de la dette

De nombreuses incertitudes en raison d'un contexte macroéconomique perturbé…

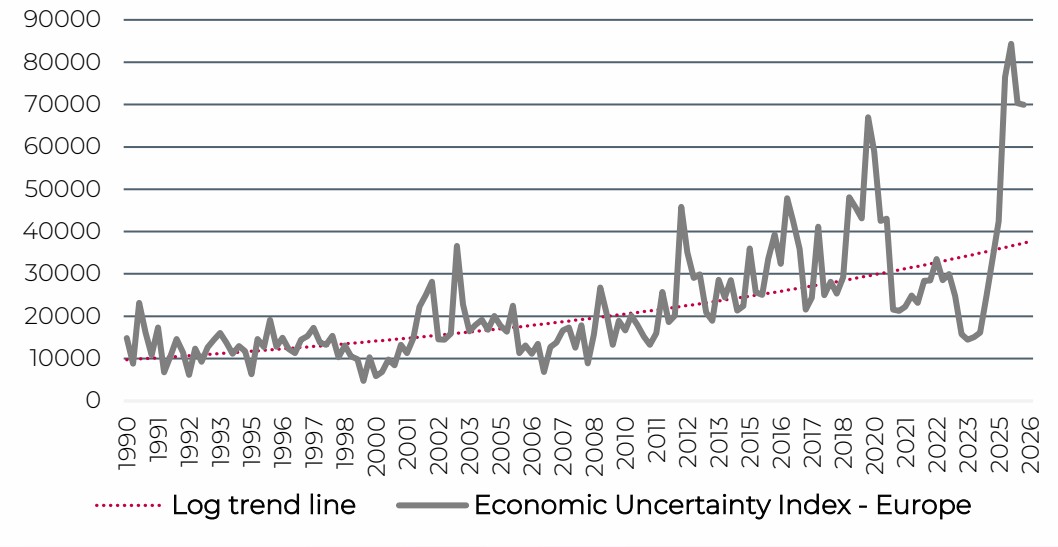

- l'**inflation** (qui renchérit le coût du personnel, de l'énergie, des chantiers de construction…)
- le **ralentissement de la croissance** (qui réduit les rentrées fiscales des collectivités)
- la **hausse des taux d'intérêt** (qui alourdit le coût de la dette)

… et de la mise en œuvre de nombreuses réformes

- Cadre budgétaire contraint (Fédéral, Régions…): les finances publiques belges sont sous pression et doivent retrouver une trajectoire budgétaire soutenable à LT. La capacité actuelle d'intervention en faveur des pouvoirs locaux est limitée, voire en retrait
- Nombreuses réformes adoptées par les divers gouvernements (fédéral, régional) avec impact encore incertain sur les pouvoirs locaux (aide sociale, réforme fiscale, zones de police, réformes institutionnelles locales…)

Évolution & enjeux des dépenses ordinaires

Les dépenses de personnel et de transfert représentent près de 80% de dépenses ordinaires des communes bruxelloises. Toutes les catégories de dépenses sont sous pression

Enjeu : progression taux d'intérêts

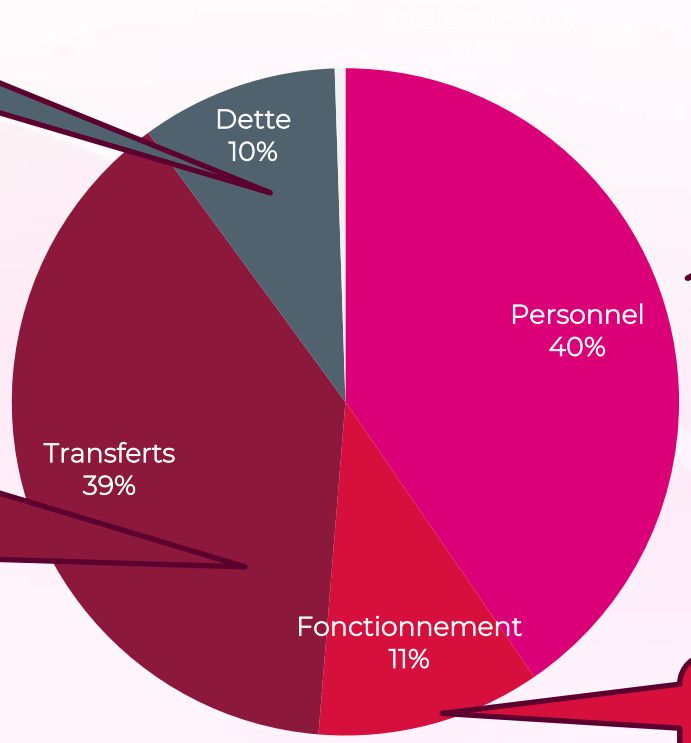

Enjeux : inflation et charges de pension

Enjeux : réforme chômage (CPAS) fusion et réforme du financement (zones de police)

Enjeu : progression des coûts énergétiques

Source: Budgets communaux 2026 (18 communes – hors St Josse)

Net ralentissement du taux de croissance des dépenses de personnel (communes), mais des ajustements à la hausse sont à prévoir suite à la reprise de l'inflation

Personnel - Taux de croissance (2026)

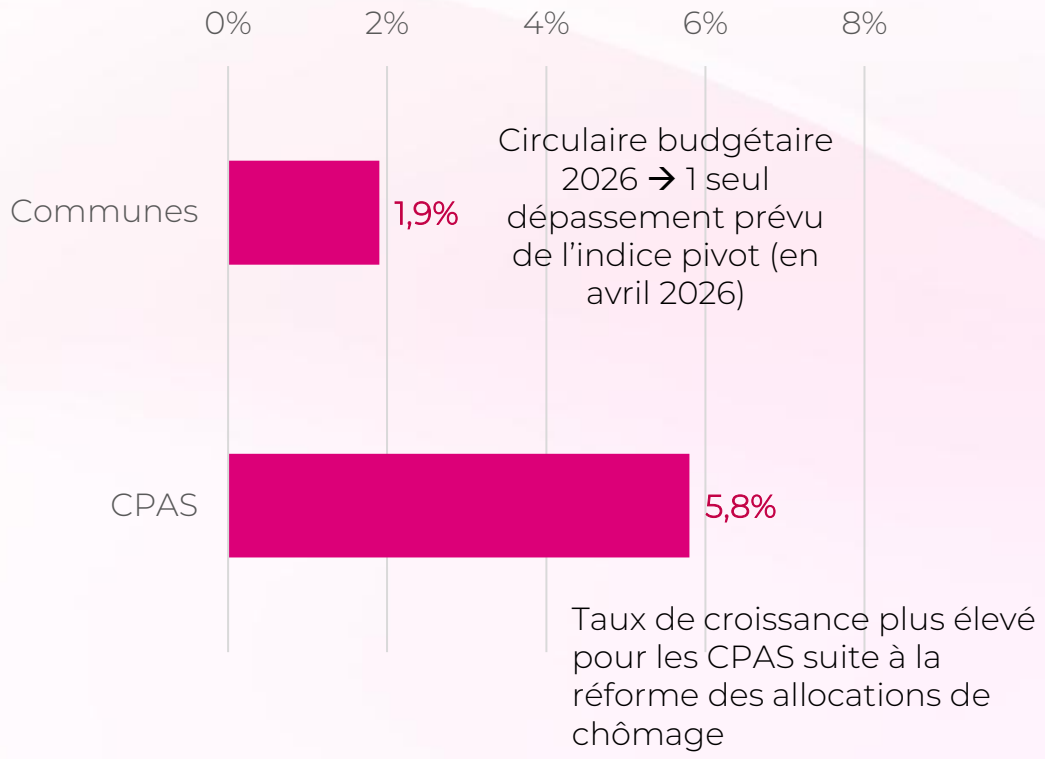

Taux de croissance annuel (2021-2026) – communes

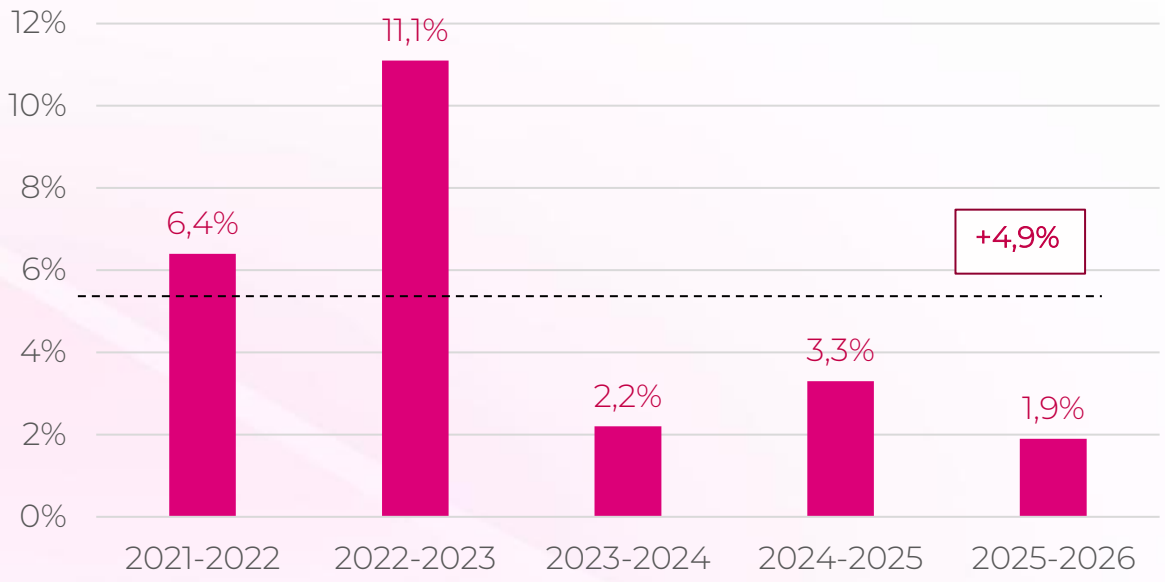

Source: Budgets communaux & Belfius

L'effectif du personnel (effet volume) est très stable depuis plusieurs années (-0,7% en 2025) mais l'érosion du pourcentage de personnel statutaire pèse sur l'évolution des charges de pension.

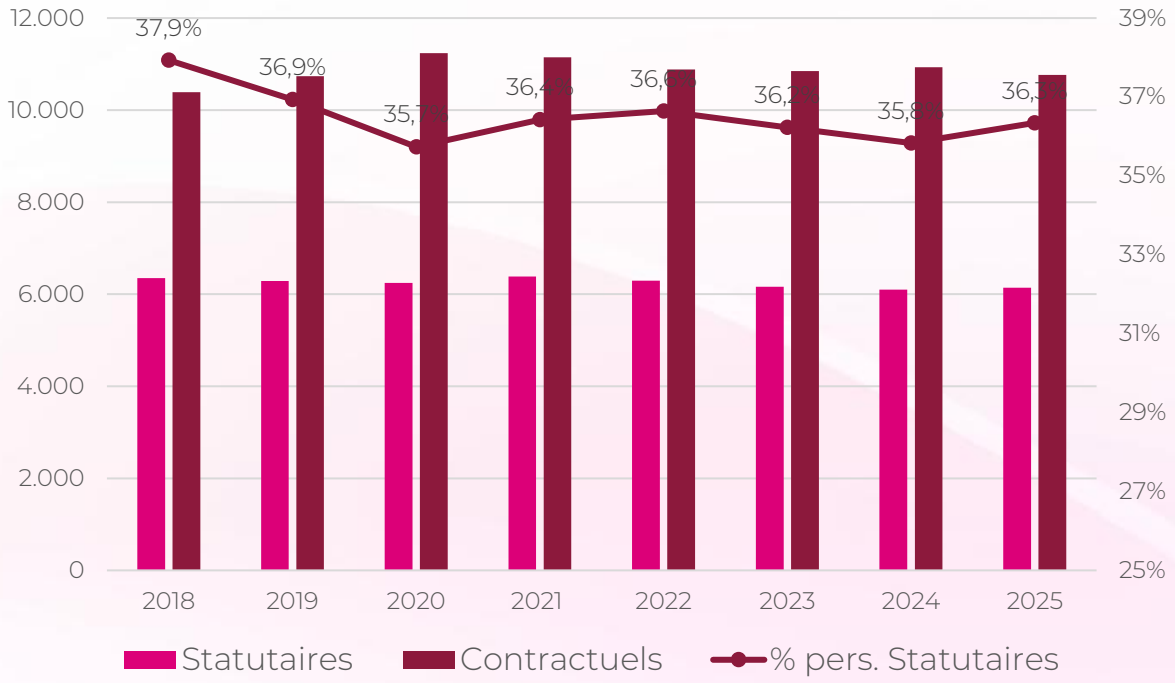

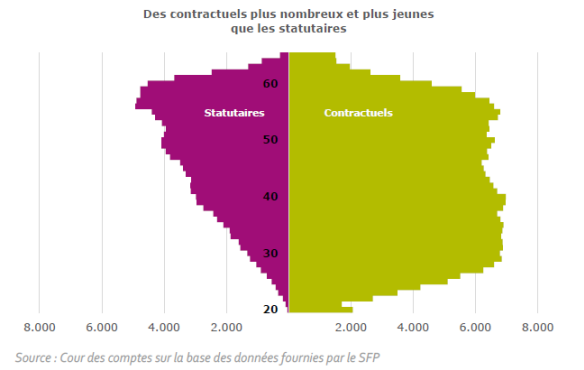

Le pourcentage de personnel statutaire communal tend à se stabiliser autour des 36 % (soit un taux > aux autres Régions → 20% en Wallonie et 18% en Flandre)

NB : % statutaires varie fortement selon les communes (Min = 16% et Max = 52%)

La masse salariale du personnel statutaire est insuffisante pour financer les charges de pensions dans le cadre d'un système de répartition (actifs → pensionnés) → les taux de cotisation sont déterminés au niveau national !

Source: ONSS & Belfius

Le nouveau système de financement des pensions (lois de 2011 et 2018)
« Fonds de pension solidarisé des administrations locales »

Instauration d'un **mécanisme de double cotisations** (solidarité et de responsabilisation) pour assurer l'équilibre du fonds

Cotisation de base

Convergence progressive vers un taux unique de 41,5% en 2016 pour tous les pouvoirs locaux

	2011	2016
Pool 1	32%	41,5 %
Pool 2	40%	41,5 %
Pools 3 & 4	-	41,5%
Pool 5(ZP)	27,5%	41,5 %

Cotisation de responsabilisation

= **cotisation complémentaire** uniquement due pour les «déficitaires» de la solidarité :

- Uniquement si cotisation de base < coût réel des pensions
- Taux initial = 50% de la différence/gap
- % communes « responsabilisées » : 90% en 2025 (contre 55% en 2014)

La loi prévoit une adaptation des taux de cotisation afin d'équilibrer annuellement le régime de financement

Le bouclage financier est totalement répercuté sur les charges de pension supportées par les pouvoirs locaux

	Cotisation de base	Cotisation de responsabilisation
2021	41,5%	50,0%
2024	45,0%	71,6%
2025	45,0%	75,5%
2026	45,0%	78,7%
2027	45,5%	81,5%
2028	45,5%	83,8%
2029	45,5%	85,4%
2030	45,5%	86,5%

Évolution spectaculaire de la cotisation de responsabilisation destinée à assurer le déficit de financement

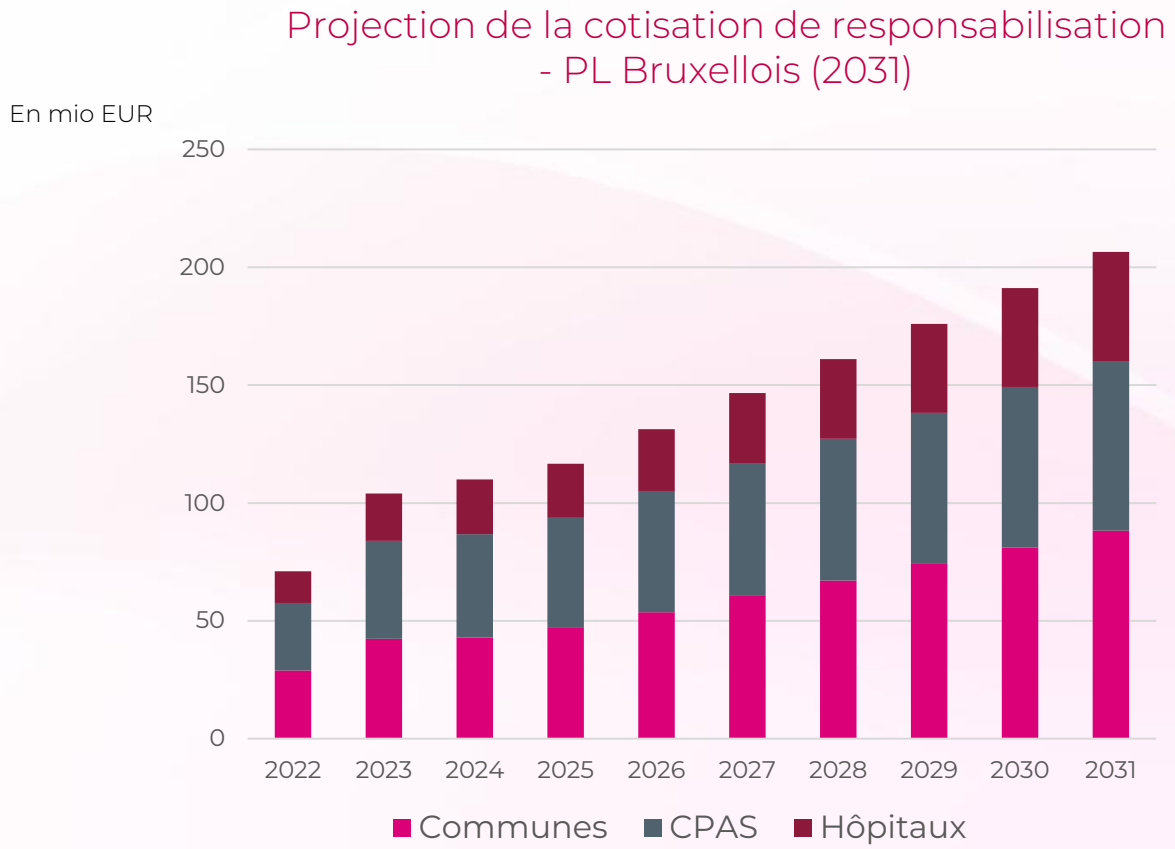

Source: SFP Pensions & Belfius

Le déficit de financement est assuré par la progression croissante de la **cotisation de responsabilisation** (communes + CPAS + Hôpitaux) qui va passer de **117 millions en 2025 à près de 206 millions en 2031.**

Le **taux de cotisation global** (base + respo p./r. à la masse salariale) est proche de **100 % à partir de 2029**

→ Impact important pour **les hôpitaux publics (Iris)**

→ **Les communes BXL** consacrent en moyenne **6,4% de leur recettes ordinaires** au financement des charges de pension (10% pour les villes wallonnes de + de 50.000 hab.)

Sans refinancement externe, la problématique des charges de pensions des statutaires locaux va perdurer pendant près de 30 ans

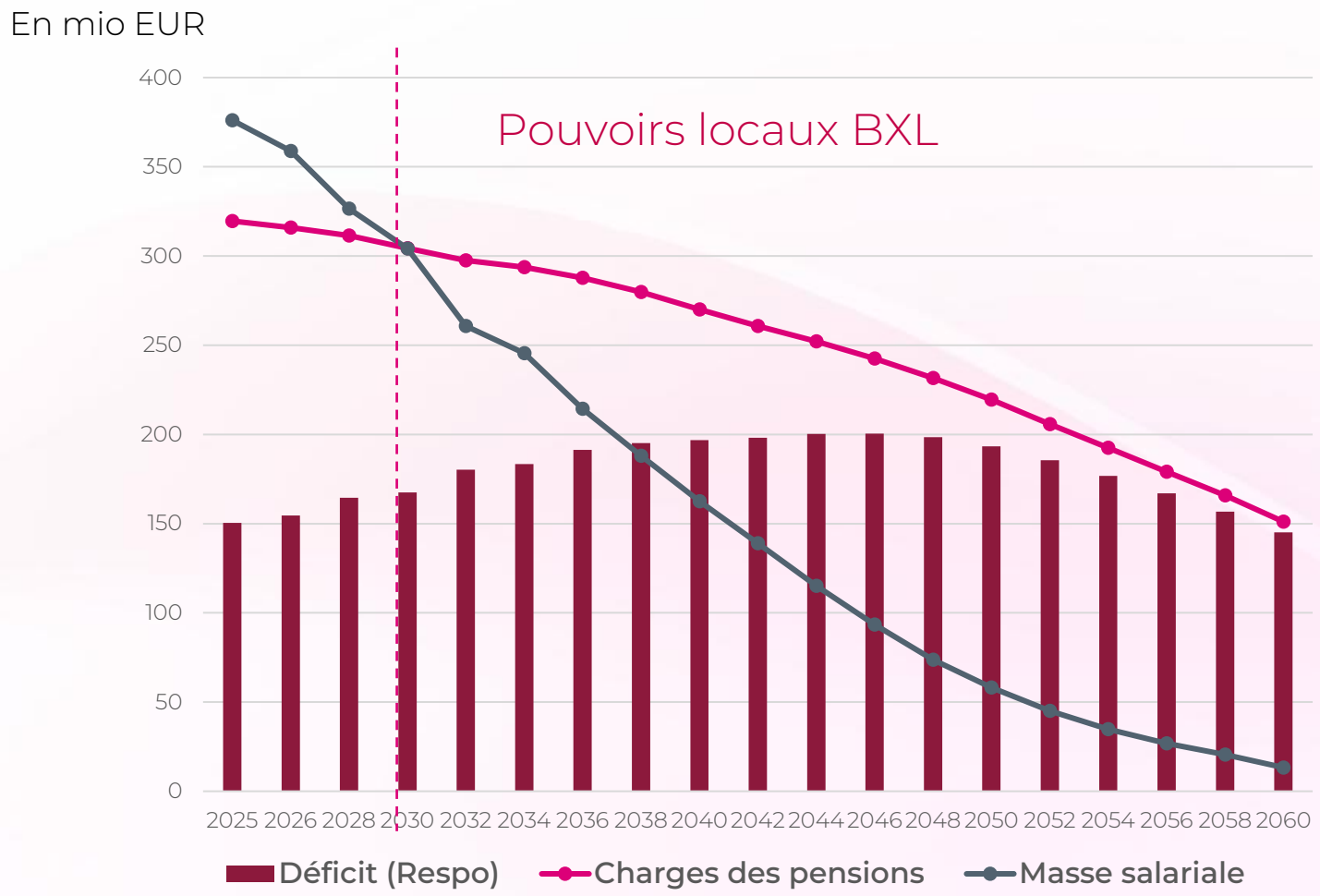

Sur la base des projections à LT (2100) réalisées par le SPF Pensions, le déficit de financement des charges de pensions des pouvoirs locaux bruxellois continuera à progresser jusqu'en 2046 et perdurera bien au-delà de 2060.

Source : Belfius à partir des projections du SFP Pensions (Comité de gestion du Fonds) – Total des PL BXL
Hyp. Min : statutaires partant à la pension non remplacés

L'accord de gouvernement fédéral* prévoit une intervention en faveur des charges de pensions de certaines administrations locales à partir de 2027

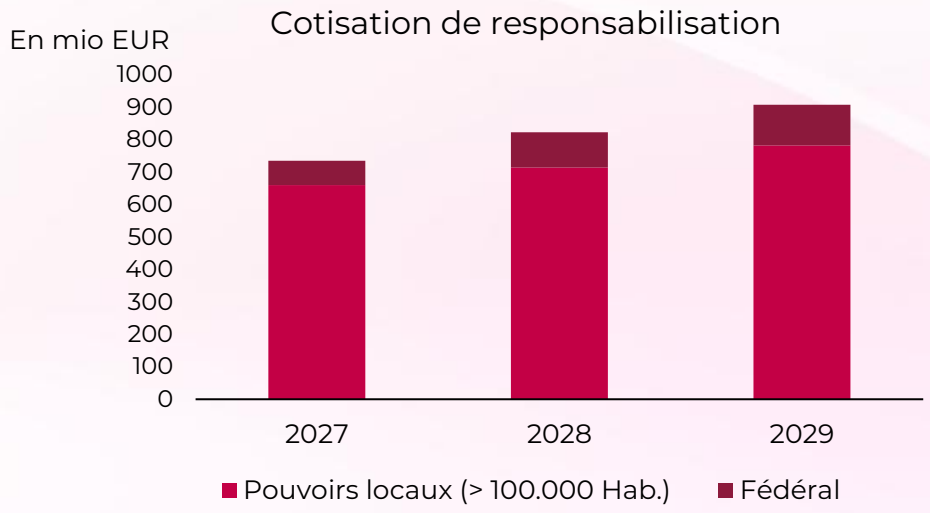

→ Dotation fédérale destinée à alléger la facture de responsabilisation des institutions affiliées au Fonds solidarisé et situées dans une entité communale de plus de 100.000 habitants (soit 10 entités concernant 95 institutions locales au niveau national, et 3 entités (BXL-Ville, Anderlecht et Schaerbeek) concernant 17 institutions en RBC)

→ +/- 220 millions EUR entre 2027 et 2029, soit 12,5 % en moyenne de la cotisation de responsabilisation

* En Flandre, la Région supporte également 50 % de la facture de responsabilisation.

Source: SFP Pensions & Belfius

Les dépenses de transfert progressent de manière significative (+6,0 %, hors non-valeurs)

% Transferts / Dépenses communales

39 %

	en EUR /hab.	Taux de croissance (p./r. à 2025)
CPAS	425	4,7%
Zone de police	418	6,8%
Autres dotations	206	7,2%
Sous-total	1.046	6,0%
Non-valeurs	6	-89%
Dépenses de transferts	1.049	1,0%

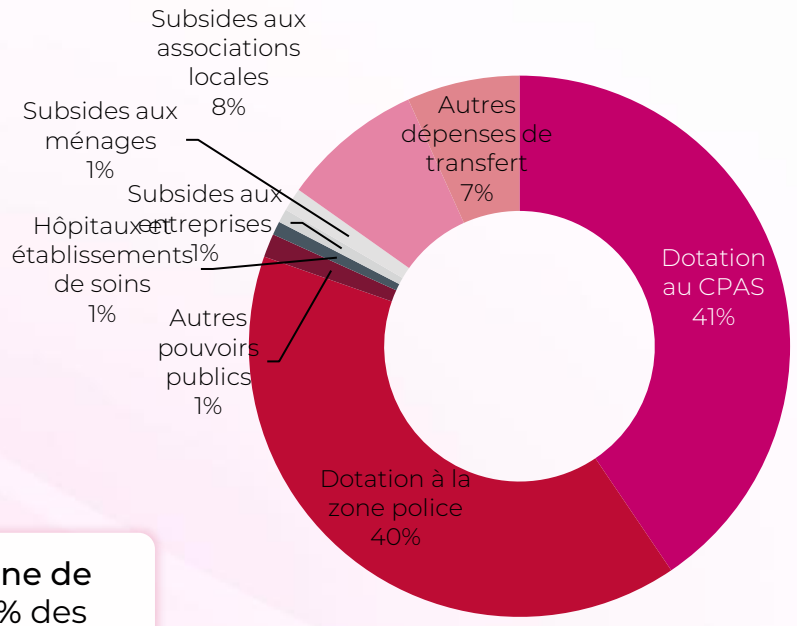

Les **dotations au CPAS** et à la **zone de police** représentent **près de 80 %** des dépenses de transfert des communes

Plus de 90 % des dépenses de transfert présentent un caractère « obligatoire » donc difficilement compressible

* Subsides aux ménages, entreprises et associations locales

Source: Budgets communaux & Belfius

Dimension "Dépenses" – Dépenses de transferts

Comparaison régionales des dépenses de transferts pour les grandes Villes (Budgets 2026)

EUR / Hab	Bruxelles	Wallonie*	Flandre**
Dotation CPAS.	425	310	-
Dotation ZP	418	322	386

* Villes de plus de 50.000 hab.

** Les CPAS sont désormais intégrés aux communes en Flandre

Disparités entre les communes BXL

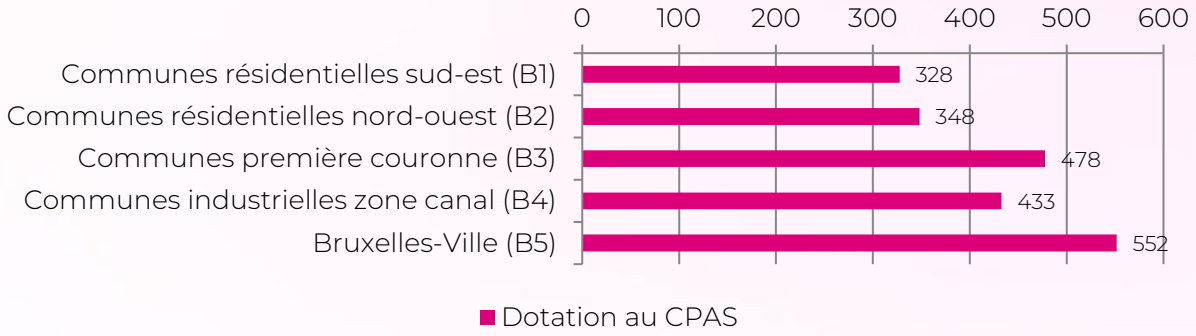

Nombreuses incertitudes concernant les dépenses de transferts :

- Dotation CPAS
  - Impact de la réforme des allocations de chômage
- Dotation zones de police
  - Impact de la fusion des ZP
  - Impact de la réforme de financement (Norme "KUL")

Impact de la limitation des allocations de chômage ?

Le nombre de bénéficiaires du RIS a augmenté de 56 % en 10 ans, notamment en raison de différentes modifications de l'assurance chômage et du RIS-Etudiant

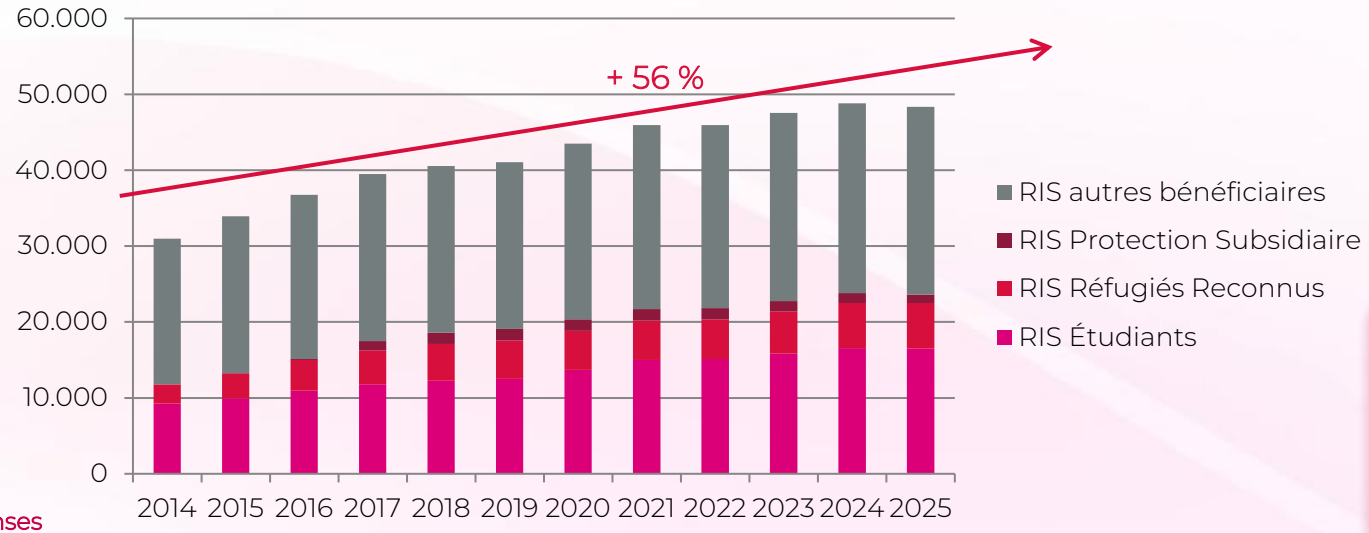

% Transferts / Dépenses CPAS

51 %

Réforme de 2012 :

- Allongement du stage d'attente et limitation des allocations d'insertion

Modification en 2015 :
Âge maximal de 25 ans pour les allocations d'insertion

Source: SPF Intégration sociale

Note: L'entiereté des dépenses de transfert des CPAS représente 51 % de leur budget, dont 70 % est utilisé pour le RIS

L'augmentation du nombre de bénéficiaires du RIS va continuer avec l'afflux d'exclus du chômage (dû à la réforme au niveau fédéral) avec un taux de report incertain

Réforme des allocations de chômage

Janvier 26	Mars 26	Avril 26	Juillet 26	Juil 26 – Juil 27	Juillet 27
Vague 1	Vague 2	Vague 3	Vague 4	Vague 5	Vague 6
R 19k	R 36k	R 41k*	B 17k	B 9k	B 4k

R: Réalisé, B: Budgétisé

Impact sur les CPAS

	Travail	Autres formes d'assistance	(Sans statut)	RIS
% Vague 1**	6 %	12 %	26 %	56 %
% Vague 2	10 %	9 %	29 %	52 %

Prévision du gouvernement: 30 % pour l'ensemble des 6 vagues

* Jusque juin 2026, ** pour les allocations de chômage (pas d'insertion)

Source: SPF Intégration sociale, ONEM & Belfius

Au-delà de l'incertitude sur le taux de report global, les taux de report varient également entre communes

	Alloc. Ins.	Chôm V1	Chôm V2	Chôm V3	Total
Belgique	**38 %**	**56 %**	**52 %**	**41 %**	**46 %**
Wallonie	41 %	62 %	57 %	47 %	51 %
Flandre	24 %	43 %	42 %	35 %	37 %
Bruxelles	**37 %**	**54 %**	**52 %**	**40 %**	**47 %**
Grdes Villes WAL	49 %	66 %	62 %	52 %	56 %

Source : calculs propres sur la base des statistiques de l'ONEM et du SPP Intégration sociale

	Alloc. Ins.	Chôm V1	Chôm V2	Chôm V3	Total
Résidentielle NO	29 %	50 %	49 %	40 %	**44 %**
Résidentielle SE	36 %	59 %	51 %	38 %	**46 %**
1er Couronne	**41 %**	**58 %**	**56 %**	**45 %**	**51 %**
Canal	35 %	52 %	50 %	39 %	**45 %**
Bruxelles-Ville	41 %	56 %	53 %	41 %	**48 %**

Taux de report vers le RIS (vagues 1, 2 et 3)

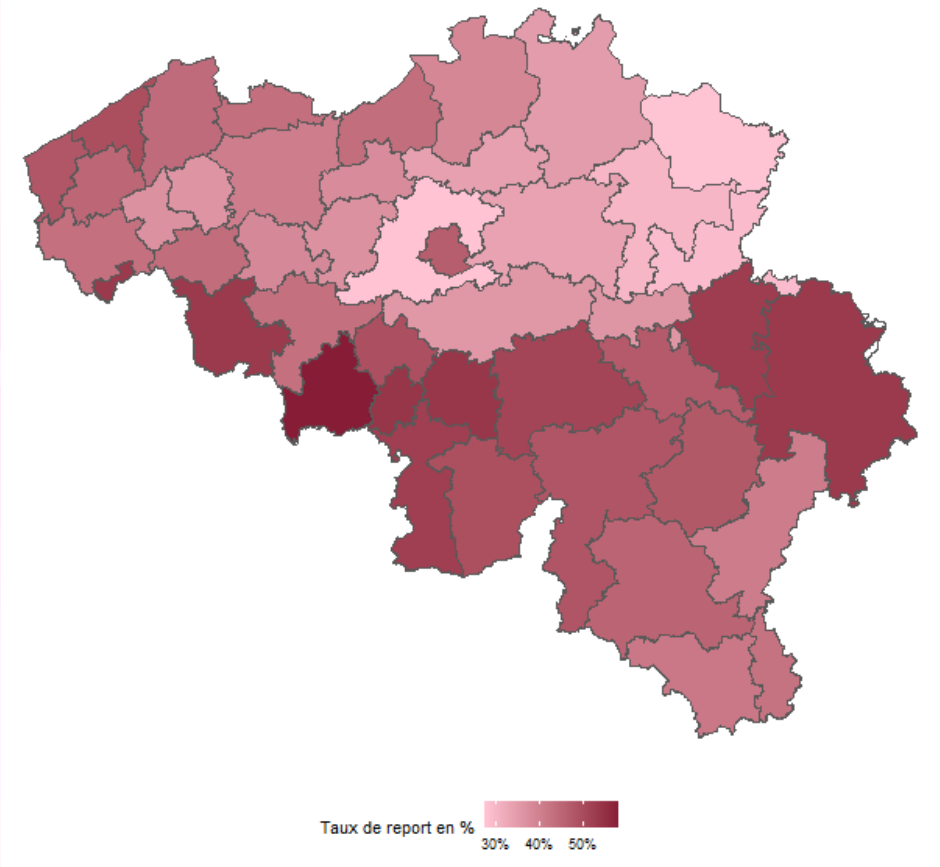

L'impact total sur le budget des CPAS est difficilement prévisible en raison de nombreuses incertitudes financières

- **Coûts de transferts :**
  - Incertitude sur le **taux de report**
  - **Remboursement** par le fédéral **dégressif**
  - **Allocations d'insertions** non compensées
  - **Droits associés/dérivés** non couverts

- **Coûts opérationnels :**
  - Coûts opérationnels **sous-compensés** par le fédéral (45 % de remboursement par le fédéral selon la fédération des CPAS)
  - **Coûts de formation** pour les assistants-sociaux afin d'accompagner la remise à l'emploi

Le fédéral rembourse :

- Vague 1-2
  - **pourcentage** suivant du **RIS** des exclus du chômage :
    - 100 % la première année
    - 90 % la seconde année
    - 80 % la troisième année
    - 75 % les suivantes
- **Toutes les autres vagues : 70-85 %** du RIS
- Une partie des **frais de personnel**

Les CPAS paient :

- Le **pourcentage** restant du **RIS**
- Le **RIS** des personnes exclues des **allocations d'insertion**
- Les **autres droits** ouverts via le **RIS**
- Une partie des **dépenses de personnel** supplémentaire

Dépenses de transfert : importantes disparités des dotations communales à la zone de police en fonction des catégories de commune (clusters)

% Transferts / Dépenses communales

39 %

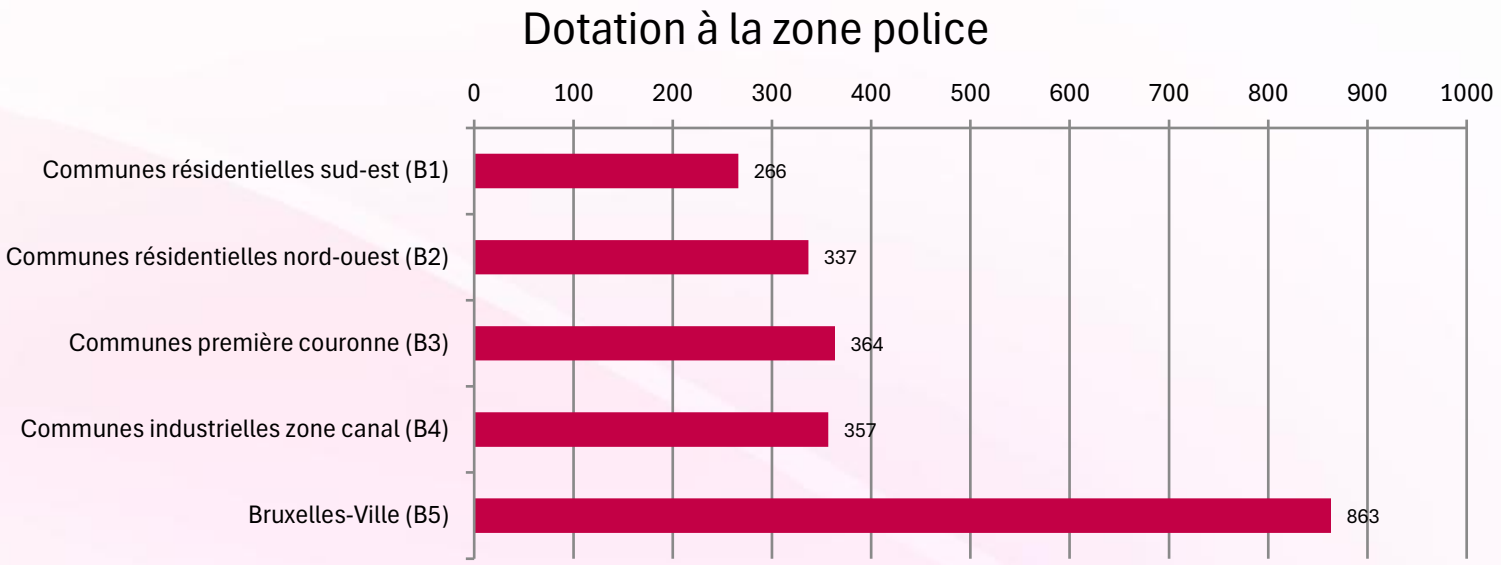

Plusieurs réformes importantes en cours :

- Processus de fusion des ZP : obligatoire à BXL et sur une base volontaire ailleurs (mais avec incitant financier du fédéral)
- Nouvelle norme de financement (fédéral) – révision de la norme « KUL » prévue pour cette année
- Accord sectoriel pour la fonction de police

Impact financier ?

+/-

+

Neutre ?

Source: Budgets communaux & Belfius

Depuis 2022, les charges de la dette (→ service ordinaire !) progressent à nouveau après une longue période de baisse continue

10 %

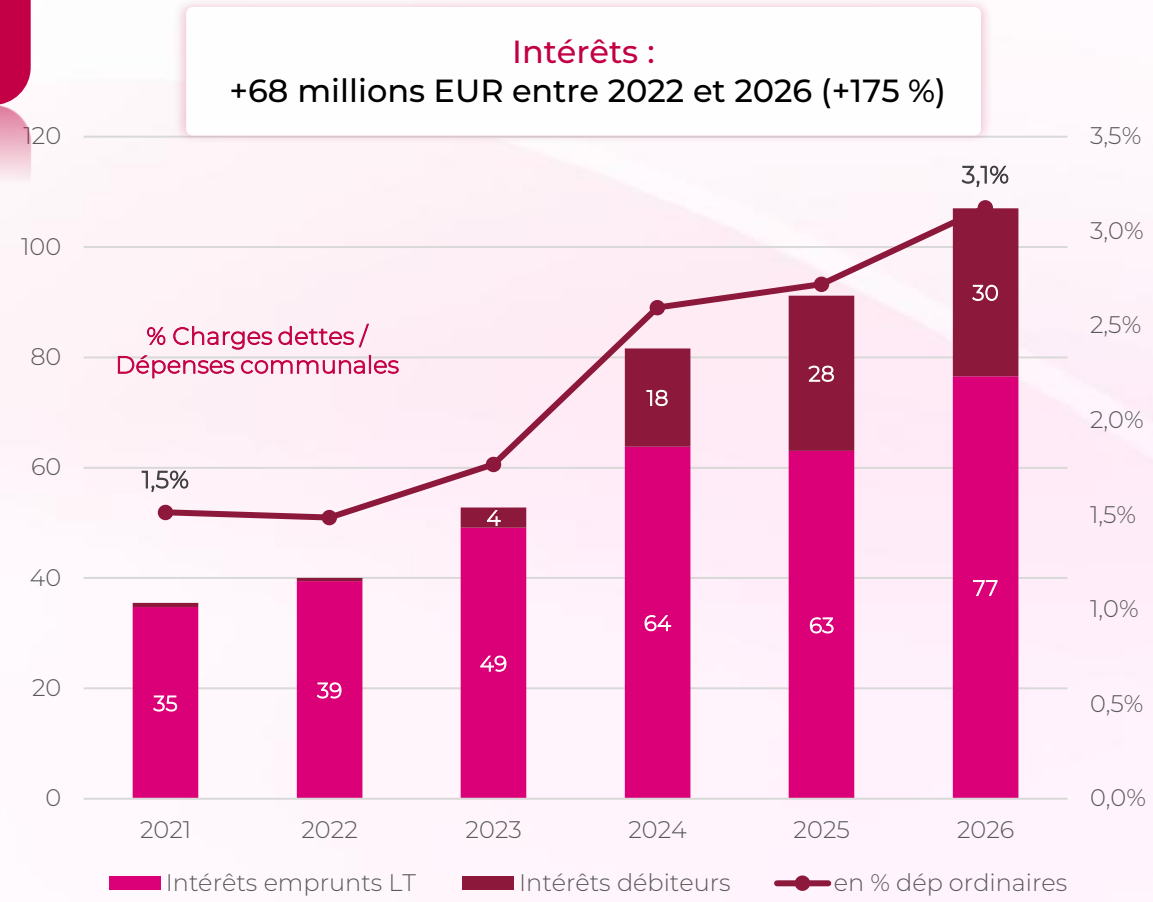

Pendant de nombreuses années, les communes ont bénéficié d'une marge budgétaire suite à l'impact favorable de la baisse des taux d'intérêt sur les charges de la dette

La remontée des taux d'intérêt depuis 2022 (conjuguée à la croissance de la dette – cf. infra) entraine une progression régulière des charges de la dette (intérêts et amortissements) qui complique la recherche de l'équilibre du service ordinaire à l'exercice propre

Source: Budgets communaux & Belfius

Évolution & enjeux des recettes ordinaires

Structure de financement très différente entre la commune et son CPAS

Communes

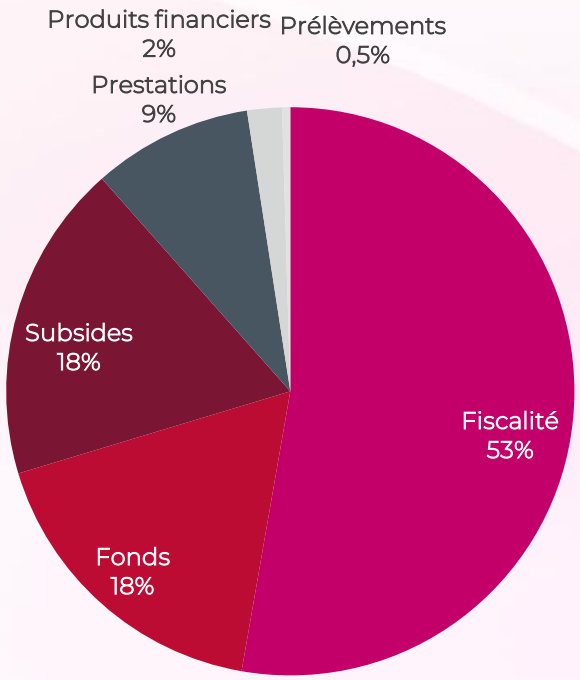

CPAS

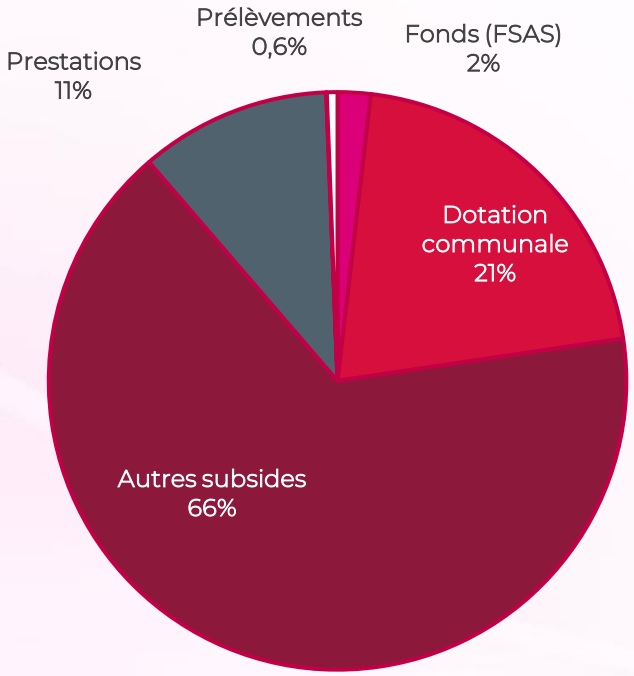

Source: Budgets des CPAS & Belfius

La progression des recettes provient principalement de la fiscalité et des prestations

	en mio EUR	Variation en millions EUR	Taux de croissance (p./r. à 2025)
Fiscalité	1.759	123	7,5%
Fonds	587	7	1,2%
Subsides	605	8	1,3%
Prestations	303	17	6,0%
Produits financiers	66	- 5	-6,5%
Recettes ord. (avant Prov)	**3.319**	**150**	**+4,7%**
Reprise de provisions	16	- 69	-79,0%
Total recettes ordinaires	**3.335**	**80**	**2,4%**

Les recettes ordinaires (hors provisions) progressent de 150 mio EUR, soit 4,7%.

- 82% de cette évolution provient de la fiscalité (+123 mio EUR)
- 11% provient des recettes de prestations (+17 millions EUR)
- L'apport de subsides à la progression des recettes est très limité (9%)

Source: Budgets des communes & Belfius

Structure de financement des communes bruxelloises diffère fortement de celle des autres grandes villes du pays

Comparaison régionale des recettes de transfert

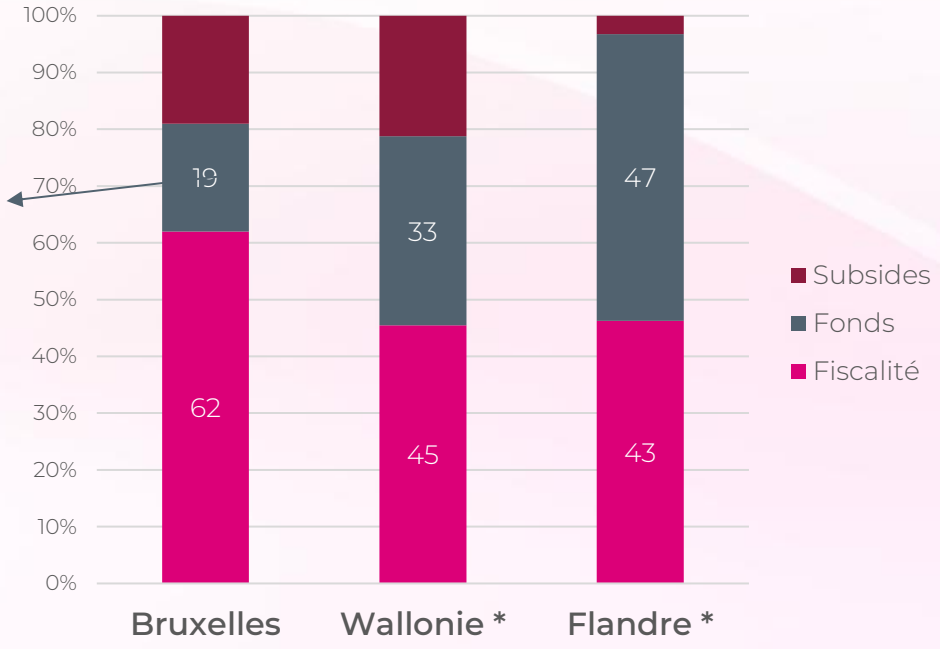

YC dotation spéciale (LSF)
pour la Ville de BXL

Financement du fonds des communes (Régions)

	Bruxelles	Wallonie*	Flandre*
En % Rec. Ord.	13,2%	31,4%	41%
En EUR / Hab.	345	593	1068

* Villes de plus de 50.000 hab.

La progression de la fiscalité communale provient principalement du précompte immobilier (+10,4 %) et des taxes locales (+4,5%)

% Fiscalité / Recettes communales

53 %

	en mio EUR	en EUR /hab.	Taux de croissance (p./r. à 2025)
Taxe additionnelle au précompte immobilier	1.062	864,4	10,4%
Taxe additionnelle à l'IPP	332	270,6	2,4%
Autres taxes additionnelles	36	29,4	1,7%
Taxes locales	329	267,5	4,5%
Total recettes fiscales	**1.759**	**1431,9**	**7,5%**

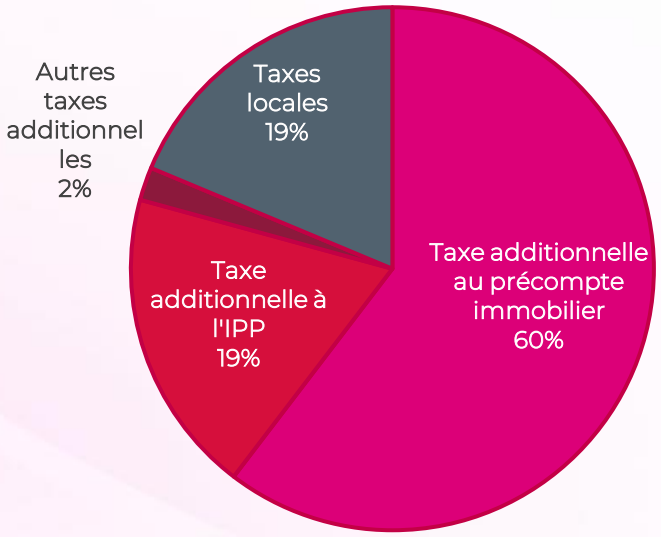

Source: Budgets communaux & Belfius

Forte progression des taux de la taxe immobilière

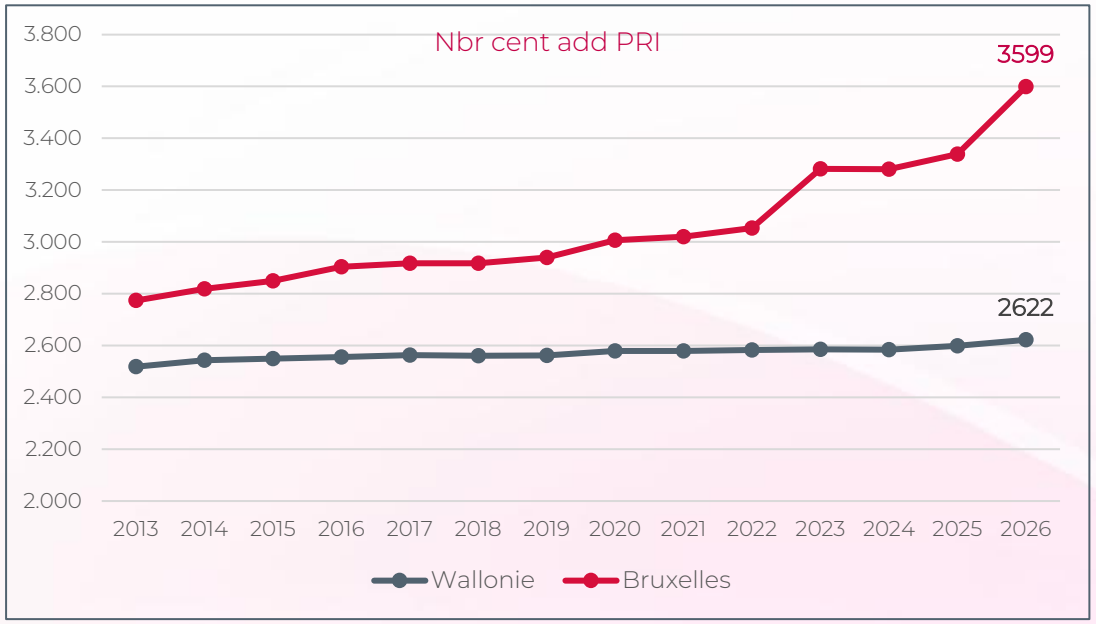

Cent. Add. PrI

Les additionnels au **précompte immobilier** s'élèvent actuellement en moyenne à 3.599 centimes (contre 3.339 centimes en 2025), soit des taux > aux autres Régions.

9 communes ont décidé d'augmenter leur nombre de centimes add. en 2026

La progression des taux d'imposition (+ indexation RC) entraine des difficultés croissantes de paiement pour de nombreux ménages (→ % croissant de demande de plans de paiement)

Taux IPP

Le taux d'imposition communal moyen de la **taxe additionnelle à l'IPP** s'établit à 6,4% en 2026 (contre 6,3% en 2025), soit taux < aux autres Régions

3 communes ont augmenté leur taux en 2026 mais 4 l'ont diminué (en contrepartie de la hausse du taux Pri → « Tax shift local »

Les recettes IPP seront également impactées par la réforme fiscale fédérale

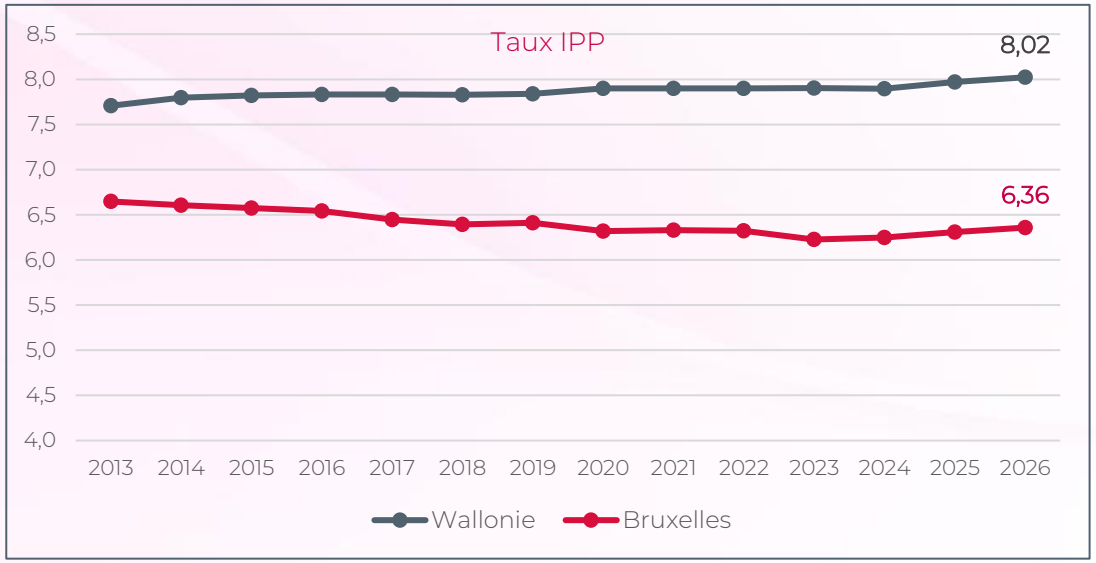

Les taxes locales augmentent de manière modérée en 2026 (+4,5%)

	en mio EUR	Taux de croissance (p./r. à 2025)
Prestations administratives	29,4	11,3%
Prestations d'hygiène publique	3,2	12,9%
Entreprises	32,0	0,1%
Spectacles et divertissements	3,8	15,0%
Occupation du domaine public	53,1	3,3%
Patrimoine	205,2	3,9%
Autres taxes communales	2,0	55,1%
Total taxes locales	**328,7**	**4,5%**

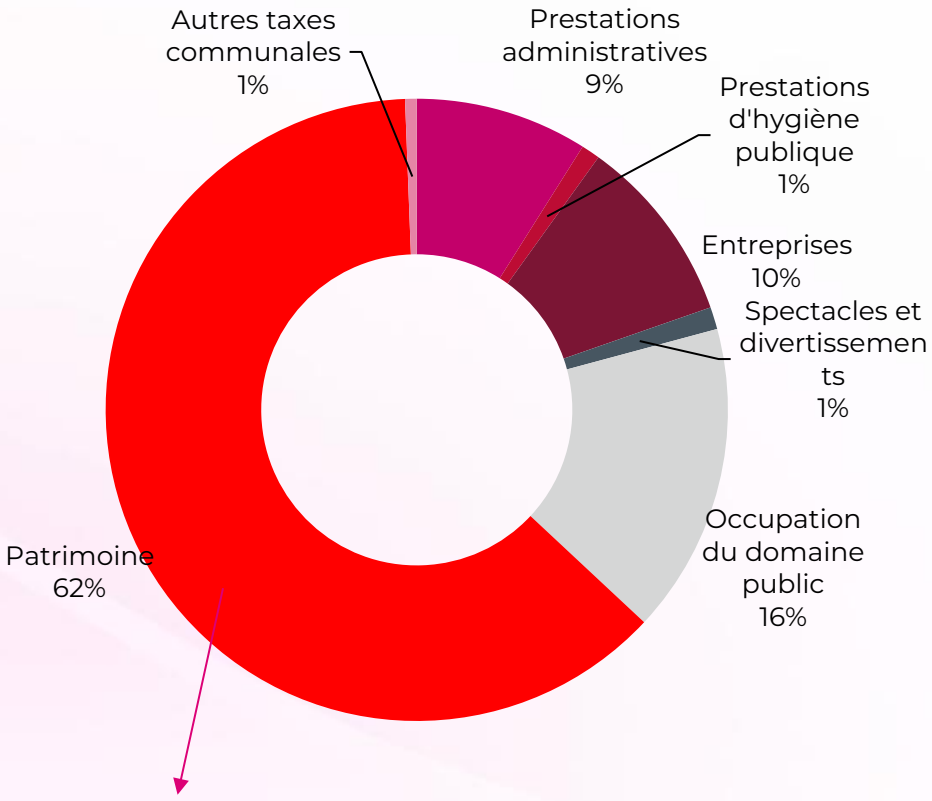

Principalement la taxe sur les surfaces de bureau (135 mio EUR)

NB : Pas d'apport de la taxe sur les déchets comme dans les autres communes du pays (→ 50% des taxes locales)

De nombreuses communes bruxelloises sont également confrontées à des difficultés de perception des taxes locales

Scan financier

Créances fiscales (taxes locales) à percevoir (Bilan)
Produit des Taxes locales

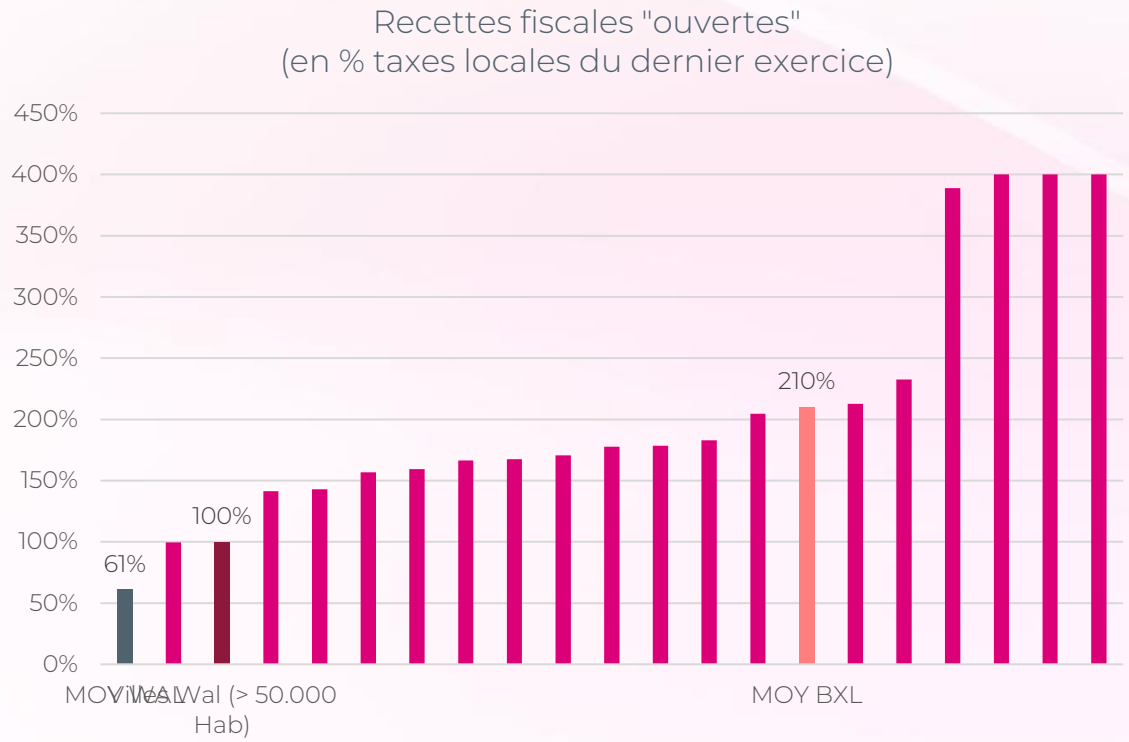

Une proportion élevée peut indiquer un problème de perception effective des taxes :

- difficultés de paiement des contribuables
- problèmes de contentieux
- envoi des enrôlements en fin d'exercice
- nettoyage d'arriéré fiscal non réalisé
- .....

Impact sur les ratios de liquidité !

Boni ex. antérieurs surestimés !

Rem.: les communes flamandes utilisent la BBC pour les rapports, qui diffère du NGB appliqué par WAL et BRU.

Les recettes de prestations augmentent de 6 % en 2026

% Prestations / Recettes ordinaires communales

9 %

	en mio EUR	en EUR /hab.	Taux de croissance (p./r. à 2025)
Prestations	303	247	6,0%

Les principales progressions concernent :

- Interventions dans les frais scolaires (+10,5%)
- Parking – stationnement (+12,9%)

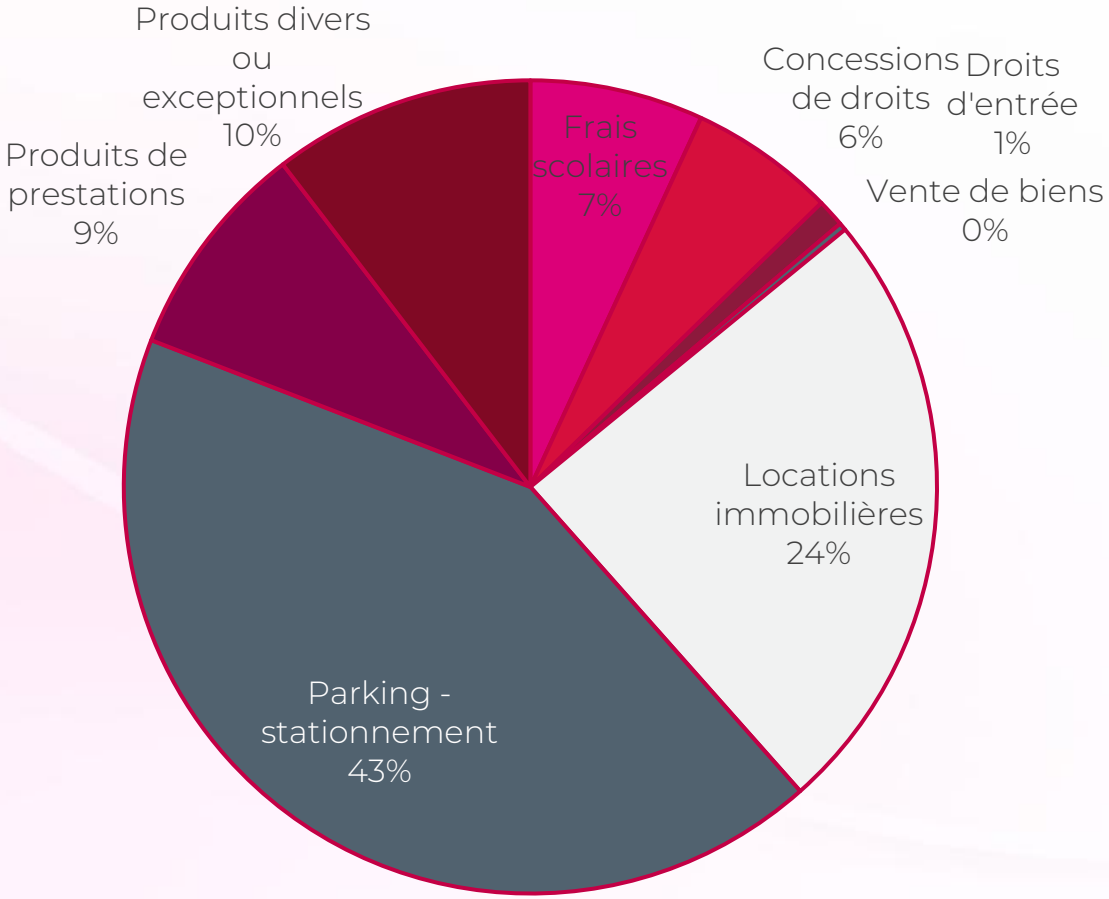

Source: Budgets communaux & Belfius

Les contraintes budgétaires de la Région freinent la progression des recettes de fonds et de subsides (+1,2% < inflation)

% Fonds et subsides / Recettes ordinaires communales

36 %

	en mio EUR	en EUR /hab.	Taux de croissance (p./r. à 2025)
Fonds (général et spéciaux)	586	477	1,2%
Subsides	605	493	1,3%
Total	**1.191**	**970**	1,2%

De nombreuses recettes ne bénéficient pas de mécanisme d'indexation automatique

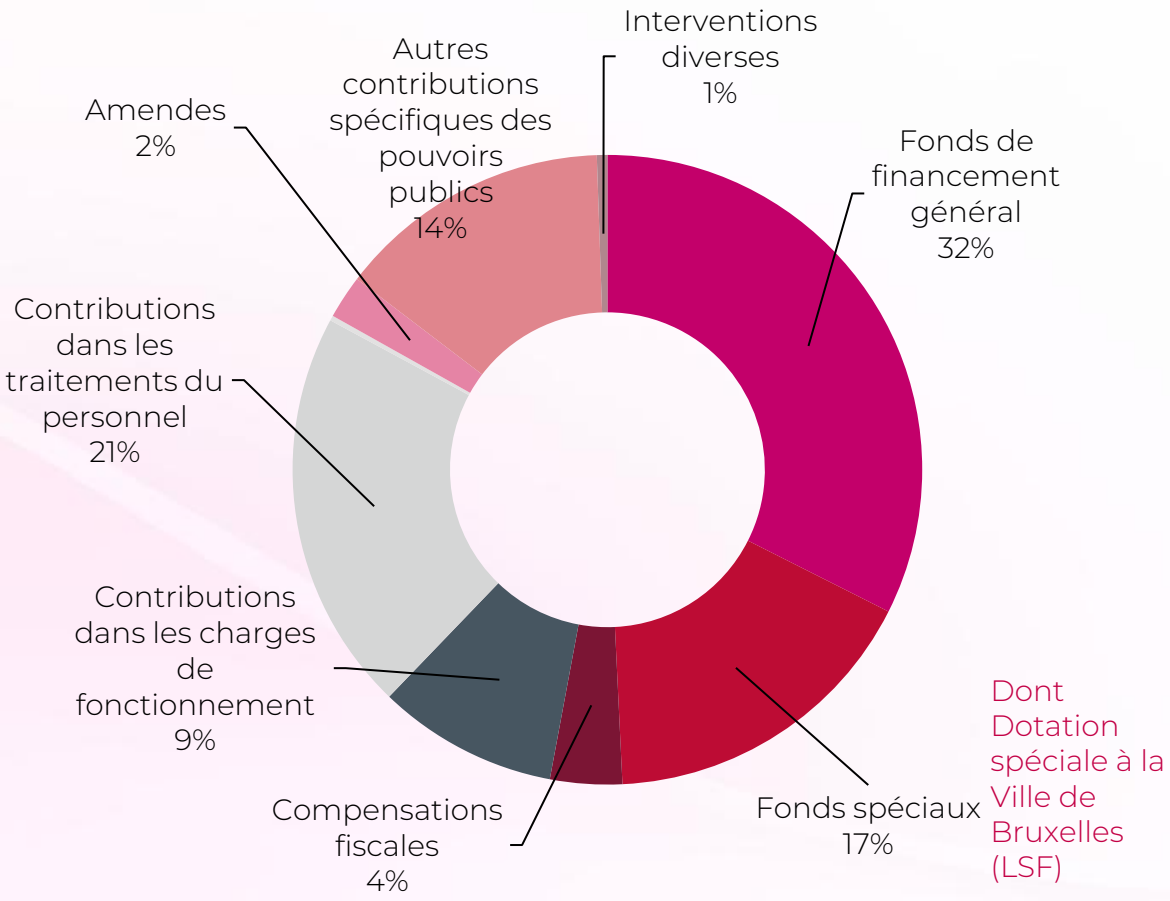

Source: Budget communaux & Belfius

Équilibre budgétaire ?

Soldes ordinaires des communes bruxelloises

Quasi équilibre à l'exercice propre (2 communes en déficit)

	en mio EUR	En % recettes ord.
Exercice propre (avant prélèvements fonct.)	1,4	0,0%
Prélèvements fonctionnels	3,5	0,1%
Exercice propre	4,9	0,1%
Exercices antérieurs	52,8	1,6%
Prélèvements	-2,1	-0,1%
Exercice global	**55,5**	**1,7%**

Mise en réserves ou financement extraordinaire

Solde ordinaire par type de communes – Budgets 2026

(en EUR par hab.)

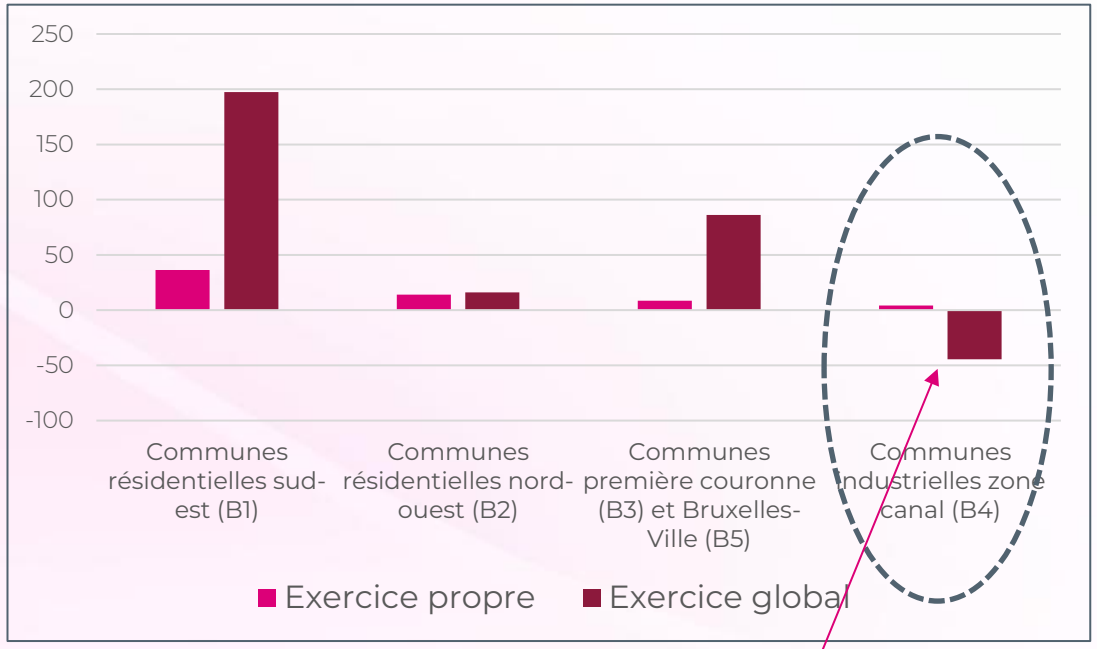

Exercice propre : que 2 communes déficitaires en 2026, contre 4 en 2025 et 10 en 2024

4 communes déficitaires à l'exercice global !

Source: Budgets communaux 2026 (18 communes – hors St Josse)

Soldes ordinaires des communes bruxelloises

Évolution 2022-2025 (comptes) – 2025-2026 (budgets)

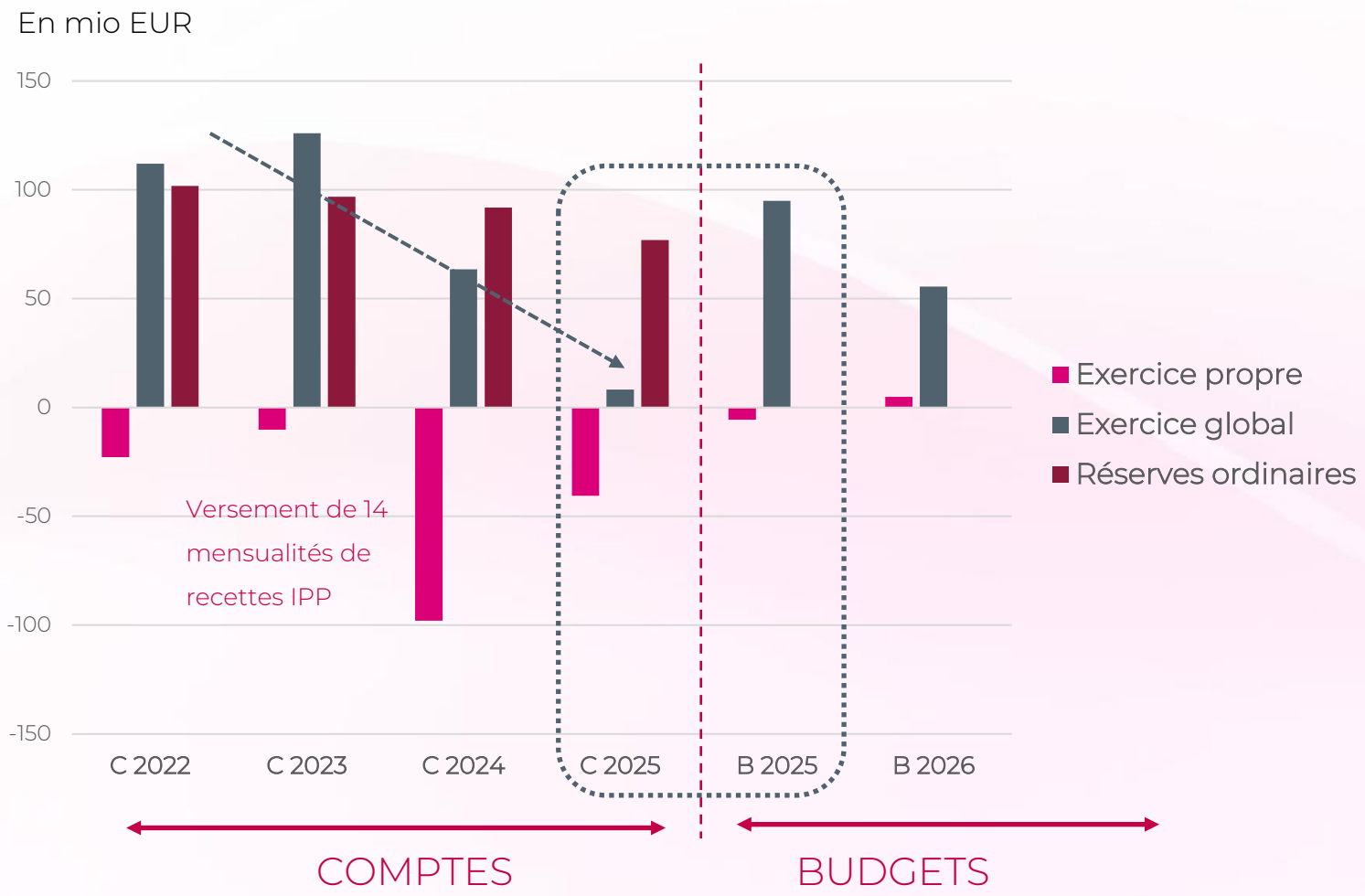

Solde ex propre – déficit important dans les comptes alors que quasi équilibre dans les budgets

Solde ex global – détérioration progressive du boni → les communes utilisent leurs réserves

Source: Budget communaux & Belfius

Soldes SEC des pouvoirs locaux bruxellois

Tendance à la détérioration du solde SEC depuis 2021

En mio EUR

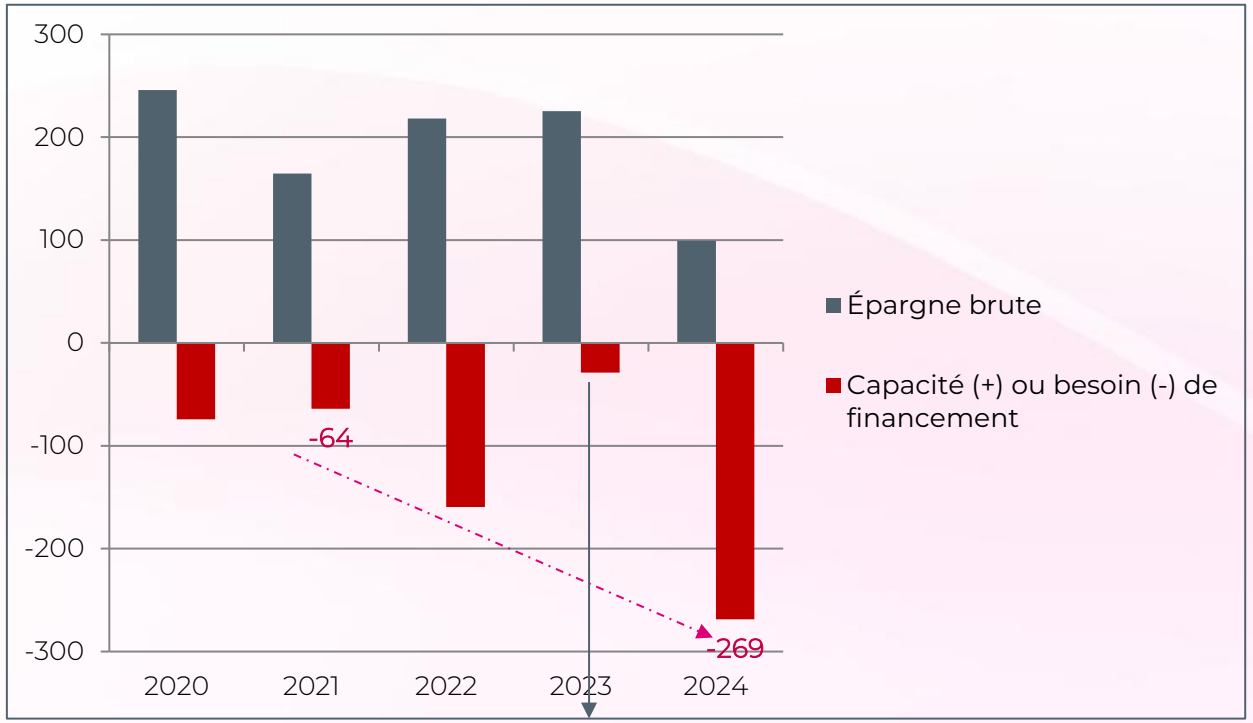

Versement de 14 mensualités de recettes IPP

Comparaison régionale (en % recettes)

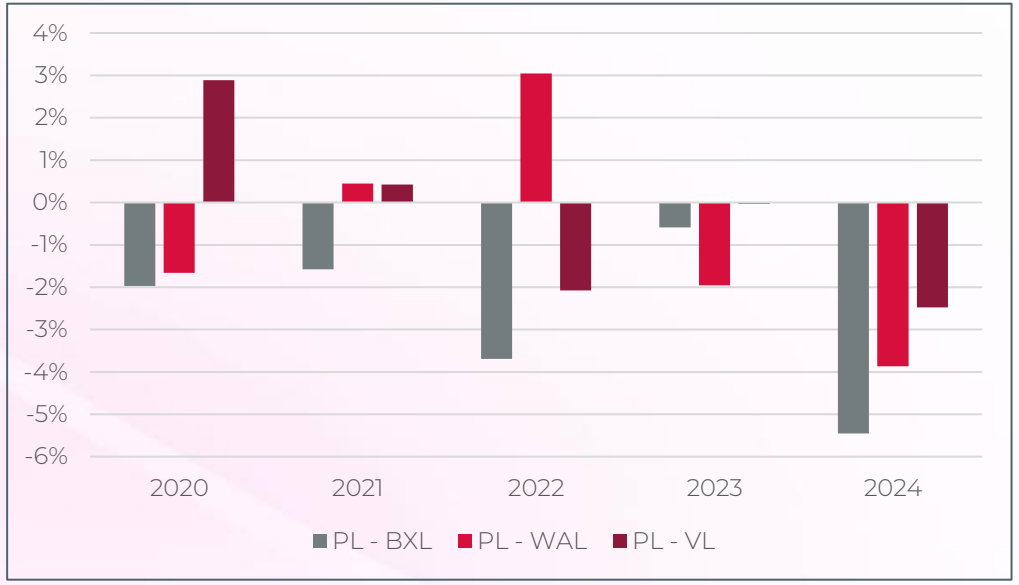

Source: ICN & Belfius

Évolution des investissements et de la dette

Tendance à la réduction des investissements communaux en ce début de mandature communale (2025-2026)

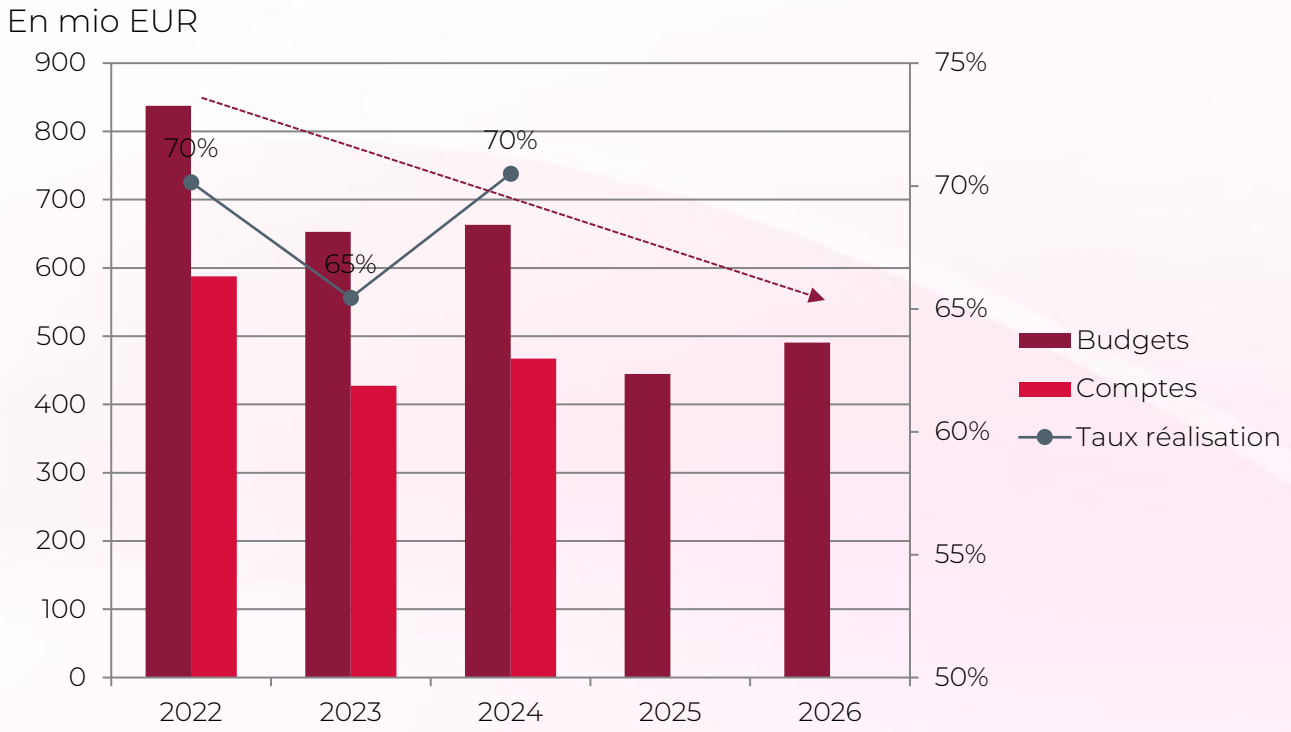

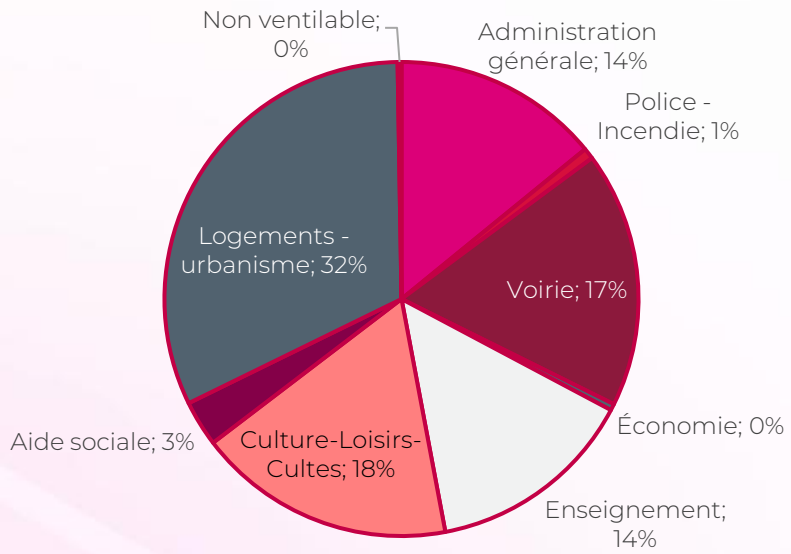

Le taux de réalisation (Budget versus compte) est nettement plus élevé (65 à 70%) que dans les autres Régions (+/-50%)

Les principaux domaines en réduction s'observent dans les les logements et l'urbanisme, la culture & loisirs, les voiries et l'enseignement

Source: Budget communaux & Belfius

Baisse des investissements (bien que moins prononcée qu'en Wallonie) : facteurs d'explication ?

- Baisse habituelle en **début de mandature**
- **Extinction** progressive des **plans de relance** (boost sur investissements 2024)
- Progression des **charges de la dette** (intérêts et remboursements)
- Poids croissant des **charges de pensions**
- Pressions à la **baisse sur les recettes** (IPP, fonds, subsides…)
- **Incertitudes** sur les impacts des nombreuses **réformes** en cours (aide sociale, financement des zones de police…)

Espace budgétaire + réduit → prudence, projets revus à la baisse

Évolution de la dette des pouvoirs locaux bruxellois * (2020-2025)

La dette de pouvoirs locaux bruxellois a progressé de manière significative en termes nominaux mais est restée assez stable en termes relatifs (p./r. au volume des recettes)

Le taux d'endettement moyen (76,2%) est inférieur à la norme (100%) et très inférieur aux autres grandes villes du pays ainsi que p/r à la Région

La moitié des communes bruxelloises ont été contraintes de contracter une dette d'assainissement (FRBRTC) et sont soumises à un plan de gestion

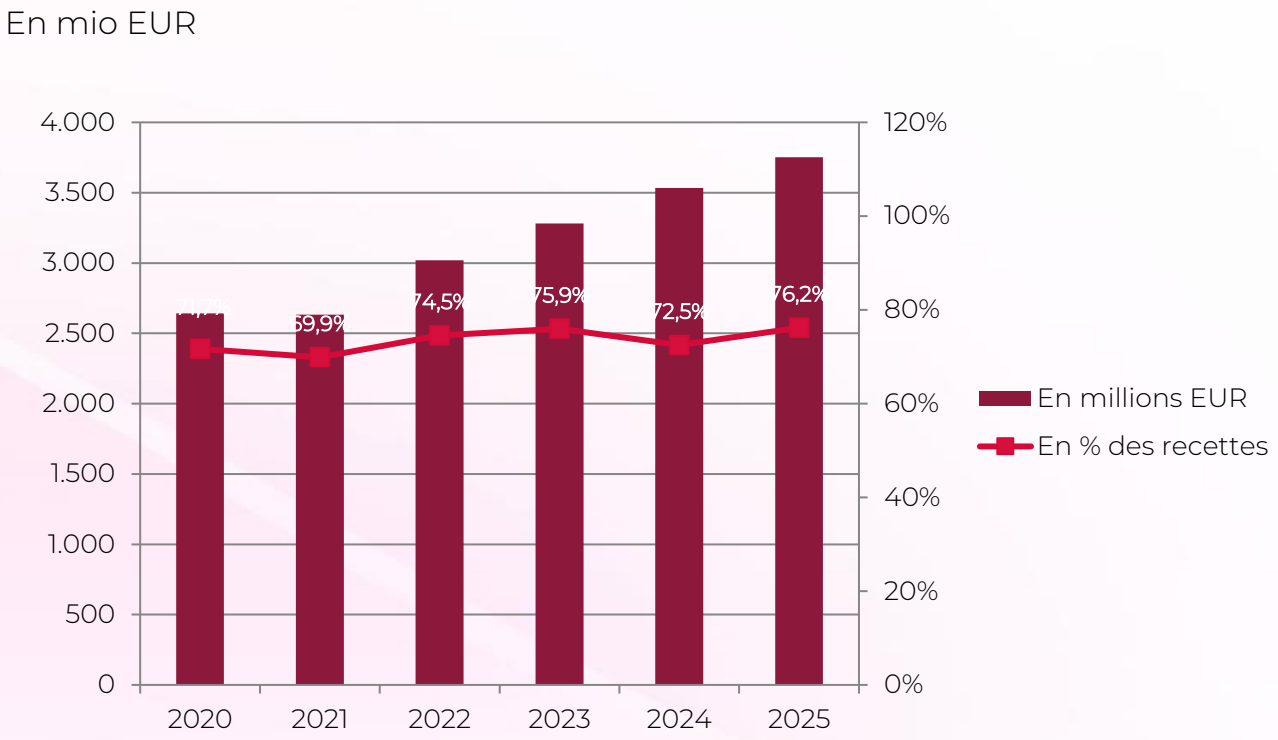

Source : sur la base des données ICN-BNB

* communes, CPAS, ZP et organismes para-locaux

Source: ICN/BNB & Belfius

Le taux d'endettement présente d'importantes disparités selon les communes (de moins de 30 % à 100%)

Scan financier

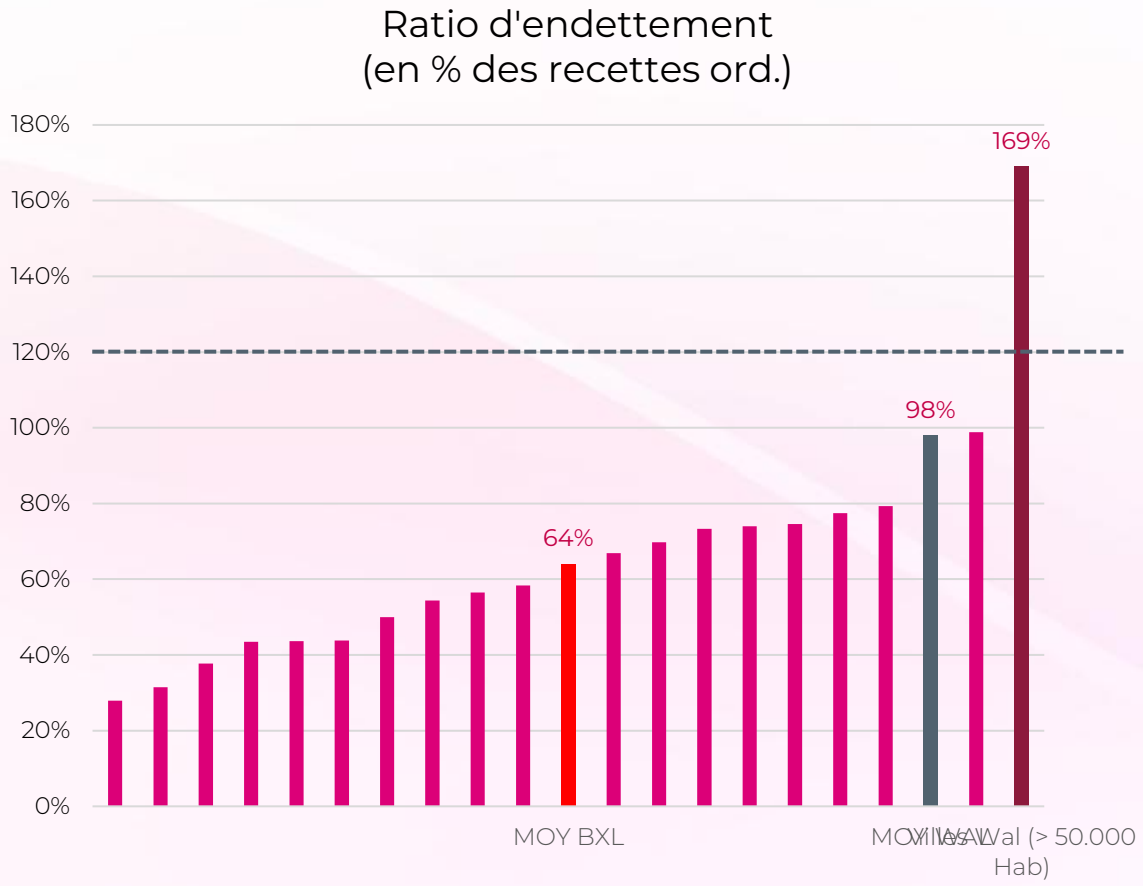

Conclusion

« Budgets 2026 des communes bruxelloises : un équilibre précaire et des marges de manoeuvre limitées dans un contexte d'incertitudes »

Dépenses exploitation :

- Progression des dépenses maîtrisée mais toutes les catégories de dépenses sont sous pression d'évolutions exogènes (inflation, réforme chômage, taux d'intérêts, coûts énergétiques, charges de pension,....)

Recettes exploitation :

- La croissance des recettes repose principalement sur les ménages et les entreprises (fiscalité, prestations, amendes,...)
- Apport limité du financement régional dans le contexte budgétaire de la Région

Soldes budgétaires :

- Une situation de quasi équilibre (exercice propre) pour de nombreuses communes mais des réserves en déclin
- Les résultats des Comptes (réalisés) souvent plus défavorables que les prévisions budgétaires

Investissements :

- Tendance à la réduction ces deux dernières années → variable d'ajustement dans un contexte budgétaire tendu et incertain

Enjeux financiers :

- Contexte macroéconomique perturbé et incertain
- Charges de pensions vont continuer à peser sur une longue période
- Nombreuses incertitudes sur impact financier de la réforme des allocations de chômage et mise en œuvre de la fusion des zones de police

Merci pour votre attention